



**Formation Tourisme et Handicap - Offices de Tourisme
(Formation dans le cadre de la Marque Tourisme et Handicap)
Lundi 24 et mardi 25 février 2020
ATH 15 avenue Carnot 75017 PARIS**

Bulletin d'inscription à nous retourner avant le 31 janvier 2020
Par courriel : ass-tourisme-et-handicaps@orange.fr

Organisme

Adresse :

Tel (**portable obligatoire**) Mel :

Nom Prénom

Je suis un régime alimentaire particulier :

- Végétarien
 Autre, précisez.....

Merci de nous signaler tout besoin spécifique :

- Boucle magnétique
 Documents en caractères agrandis
 Autre, précisez.....

Prise en charge du stage :

Cout par personne 500 euros HT (600 euros TTC)
(Tarif incluant la prise des outils pédagogiques de formation)
(Tarif n'inclut pas transport, déjeuners et hébergement)

Règlement par chèque à l'inscription à l'ordre d'ATH
Prise en charge par organisme de formation (Fongecif, Agefos etc...)- Indiquer organisme et contacts et faire parvenir dans les meilleurs délais les documents afférents

Organisme :

Adresse :

Important : aucune attestation de formation ne pourra être validée si le stagiaire n'est pas présent pendant les deux jours et la durée de la formation

Fait à Le

Signature Cachet

MODALITES D'ANNULATION

Annulation du fait de l'organisme de formation :

L'association Tourisme et Handicaps se réserve le droit d'annuler la formation au plus tard le 31 janvier 2020 si le nombre minimum de participants n'est pas atteint.

Annulation du fait du bénéficiaire de la prestation :

- Annulation 3 semaines avant (soit 21 jours avant) : sans frais
- Annulation entre 20 jours et 15 jours : 50% du montant total de la prestation sera facturé
- En dessous de 15 jours : 75% du montant total de la prestation sera facturé